



**PRÉFÈTE  
DU RHÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des Affaires Juridiques  
et de l'Administration Locale

*Bureau des réglementations,  
des élections et des associations*

## **Modalités de consultation des listes d'émargement et des procès-verbaux des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024**

Les listes d'émargement du 1<sup>er</sup> tour seront récupérées par les communes dès le mardi 2 juillet 2024, en cas de 2<sup>nd</sup> tour. **Elles ne seront donc pas consultables en préfecture entre les deux tours.**

Une fois le second tour passé, les listes d'émargement et les procès-verbaux seront consultables du 9 juillet 2024 au 17 juillet 2024 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h à la Préfecture du Rhône (les jours ouvrés), entrée 18 rue de Bonnel, salle Jean Moulin (dernière entrée à 15h00) sur présentation de la carte d'électeur.

Les procès-verbaux seront consultables uniquement par les électeurs de la circonscription concernée ou par les personnes ayant fait acte de candidature dans la circonscription législative.

### **Modalités de consultation :**

Compte tenu du nombre de tables mises à disposition, limiter le nombre de personnes à deux à trois personnes maximum.

La prise de photo est autorisée.